

CRAS SUR REYSSOUZE

Adam Denis Philibert. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Benoît. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Benonie Claudine. Veuve Fisard. Demeurante à Cras. Elle achète une hermiture aux Puthod, dépendante de la cure de Cras, comme bien national, le 13 août 1791.

Berger Gabriel. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Nommé maire de Cras nommé par le représentant du peuple Boisset le 10 brumaire an III. Il est installé par l'agent national du district de Bourg le 19 brumaire an III.

Bouvard. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Bozonnet Benoît. Demeurant à Montatin. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Membre du comité de surveillance de Cras-sur-Reyssouze le 20 octobre 1793.

Bozonnet Joseph. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793, il est rayé de la liste le jour même.

Burtin. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Chanel Denis (?). Sait écrire. Demeurant à Pugeaz. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793. Maire de Cras en 1808 (?).

Charnay Gabriel. Demeurant à Cras. Acquéreur de deux prés au Matray dits prés du Pont à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malfretaz, le 28 février 1792.

Dugad. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Dugad Denis. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Il achète la terre Sous la Croix, dépendante de la cure de Cras, comme bien national, le 13 août 1791.

Dumars Claude François. Sait écrire. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Il est élu officier municipal de Cras le 1^{er} décembre 1792. Nommé responsable de la police le 9 décembre 1792. Membre du comité de surveillance de Cras-sur-Reyssouze le 20 octobre 1793. Maire de Cras en 1794.

Girod Denis. Demeurant à Cras. Acquéreur du pré les Godalles à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malafretaz, le 7 février 1791.

Gonnin Claude. Laboureur demeurant à Balvay. Il soumet, au greffe de la municipalité de cars, le 21 octobre 1792, de faire la recette du restant de l'impôt de 1791 et de 1792. Il refuse la perception des rôles de 1792. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Guénard Joseph fils. Demeurant au Puthod. Il achète la terre Grandes Rayes, dépendante de la cure de Cras, comme bien national, le 13 août 1791. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Jannadet Denis. Demeurant au Dugad. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Louvet Benoît dit **Julliaud**. Laboureur demeurant à Cras. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Louvet Jean Baptiste. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Louvet Joseph. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Acquéreur du pré des Fontaines à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Cras, le 7 février 1791.

Maître Pierre. (Voir *Courmangoux*). Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Martinet Pierre. Sait signer. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Sergent de la municipalité de Cras. Il est prolongé dans ce poste le 9 décembre 1792. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Perchoux. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Perret Claude. Sait signer. Demeurant à Chassagne. Nommé sacristain de Cras par la municipalité le 9 décembre 1792. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793.

Perret Joseph, né à Cras sur Reyssouze. Il sert à la 4^e compagnie du 5^e bataillon de l'Isère. Il décède à l'hôpital de Toulon le 19 fructidor an III.

Perrin Jean Baptiste. Maire de Cras en 1790. Acquéreur de deux prés au Matray dits prés du Pont à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malfretaz, le 28 février 1792.

Pitre Claude Joseph. (Voir *Etrez*). Acquéreur du pré et de deux terres à Cras, comme bien national dépendant de la chapelle du Rosaire, le 7 février 1791.

Ponthus. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard.

Razurel Jean Claude. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Acquéreur de deux prés au Matray dits prés du Pont à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malfretaz, le 28 février 1792.

Razurel Jean Pierre. Syndic. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Acquéreur de deux prés au Matray dits prés du Pont à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malfretaz, le 28 février 1792.

Riche Jean Baptiste. Sait écrire. Acquéreur du clos et du pré aux Dugas à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Cras, le 12 mai 1791. Acquéreur de deux prés au Matray dits prés du Pont à Cras, comme bien national dépendant de la cure de Malfretaz, le 28 février 1792. Il est élu officier municipal de Cras le 1^{er} décembre 1792. Il vient se plaindre devant la nouvelle municipalité, le 9 décembre 1792, d'une décision de l'ancienne municipalité le condamnant à payer un ouvrage à la charge de François Perrin. Membre du comité de surveillance de Cras-sur-Reyssouze le 20 octobre 1793.

Robert Etienne Marie. Curé de Cras. Il achète la terre du Devant, dépendante de la cure de Cras, comme bien national, le 13 août 1791.

Roux Claude, né à Cras sur Reyssouze. Il sert comme grenadier au 10^e bataillon de l'Ain. Il décède à l'hôpital de Tende le 7 ventôse an III.

Ryon François Joseph, né le 3 mars 1759. Sait écrire. (Voir *Bourg*). Fils de Claude Joseph Rion, notaire à Chanoz de 1754 à 1777, et de Marguerite Guy. Notaire à Chanoz-Châtenay de 1780 à l'an II. Député de Cras pour le Tiers-Etat à l'assemblée générale des trois ordres à Bourg le 23 mars 1789. Elu président de l'assemblée des citoyens de Cras et procureur de la commune le 7 mars 1790. Il achète la terre Delorme, dépendante de la cure de Cras, comme bien national, le 13 août 1791. Il se porte cautionnaire devant le greffier de la municipalité de Cras, le 21 octobre 1791, de Claude Gonnin et de Claude Joseph Dugad, ayant fait soumission de faire la recette des impositions de 1791 et 1792. Il est mis en procès par la municipalité de Cras, le 26 avril 1792, pour des frais occasionnés lors de son mandat. Il est élu maire de Cras le 1^{er} décembre 1792. Nommé responsable de la police le 9

décembre 1792. Membre du comité de surveillance de Cras sur Reyssouze le 20 octobre 1793. Nommé membre du directoire du district de Bourg par le représentant du peuple Javogues. Il est reconduit par arrêté de Gouly du 25 frimaire an II. Mandaté comme tel pour visiter, le 21 nivôse an II, Rollet-Marat, Blanc-Désisles et Convert incarcérés sur ordre de Gouly. Renouvelé membre du directoire du district de Bourg par Albitte le 4 pluviôse an II.

Vasselon Edouard Gaspard. Curial demeurant à Cras. Signataire du cahier du Tiers-Etat de Cras-sur-Reyssouze, le 15 mars 1789, dans la chambre des assemblées publiques chez la veuve Girard. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.